

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-764

présenté par

M. Viry, Mme Corneloup, Mme Boëlle, M. Cattin, M. Sermier, M. Door, M. Bazin,
Mme Trastour-Isnart, M. Benassaya, M. Ramadier, Mme Audibert, M. Jean-Claude Bouchet,
M. Schellenberger, M. Vatin, Mme Kuster, Mme Valentin, M. Bourgeaux, M. Cinieri, M. de la
Verpillière, M. Forissier, Mme Poletti, Mme Bouchet Bellecourt et Mme Louwagie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.